

Réf: Dossier 279517

Avis de constitution

SOCIETE « BIOTECH INDUSTRIE SARL »

Siège Abidjan ABOBO NDOTRE non loin de la station
AFRIQOIL., Lot 17, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIOTECH INDUSTRIE SARL »

Objet : Vente et maintenance des équipements Biomédicaux et laboratoire - Formation – Réseau informatique – Sécurité industriel - Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan ABOBO NDOTRE non loin de la station AFRIQOIL., Lot 17, Ilot 3

Dirigeant(s) M COULIBALY ISSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00173 du 18/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02262/GTCA/RC/2024 du 18/01/2024

